

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 mars 2011
(convocation du 14 mars 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max,
Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise,
M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE
FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita,
M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal,
M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric,
M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine,
M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL
KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette,
M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques,
M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck,
M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques,
M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude,
M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel,
M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole,
M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 40	M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. LOTHAIER Pierre à M. DUPOUY Alain
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 11 h	M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre	M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard	M. POIGNOGNEC Michel à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. BOUSQUET Ludovic à Mme FAYET Véronique	M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier	M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine
Mme CHAVIGNER Michèle à M. QUERON Robert	M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine	M. SENE Malick à Mme FAORO Michèle
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël	M. SIBE Maxime à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle	

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine - Organisation de l'édition
2011 de l'Escale du Livre du 29 mars au 3 avril 2011 - Subvention de la
Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine a été créée en 1986 pour organiser une grande manifestation littéraire sur l'agglomération bordelaise. Notre établissement public soutient cette manifestation annuelle depuis 1992.

Depuis 2002, la formule initiale du Salon du Livre a évolué afin de répondre aux attentes des partenaires, des libraires et des éditeurs. Ainsi, est né le concept de l'Escale du Livre dont le but demeure le soutien à l'économie du livre tout en promouvant des actions culturelles en direction du public. Par ailleurs, cette manifestation participe à la valorisation de l'image de la métropole, étant reconnue comme l'un des grands salons littéraires au plan national.

L'édition 2011 de l'Escale du Livre se déroulera du 29 mars au 3 avril 2011 à Bordeaux, Quartier Sainte Croix en partenariat avec les différents acteurs culturels présents sur le lieu dont le TnBA, le conservatoire de Bordeaux, l'IUT Michel de Montaigne et également le centre socioculturel et la bibliothèque des Capucins.

Elle devrait réunir, plus de 250 auteurs publiés aussi bien par des maisons d'édition nationales que régionales, pour un public de 50 000 visiteurs.

Pour cette édition 2011 l'Escale du livre propose une plus grande implication des professionnels et une insertion plus forte de la manifestation dans l'agglomération en invitant les libraires à s'associer d'avantage à la programmation, en proposant la venue d'auteurs, d'illustrateurs qu'ils défendent en librairie. Il leur propose également des tables de ventes mettant en avant leur coup de cœur.

Les thématiques abordées lors de la manifestation concerneront des domaines aussi variés que la littérature, les sciences sociales, la gastronomie ou les arts plastiques en mêlant des genres aussi variés que le roman, l'essai, le polar, la bande dessinée ou la science fiction.

Les temps forts de cette manifestation seront :

- des avant-premières seront proposées au public en fin d'après-midi sous la forme de cafés littéraires, de croisement d'auteurs et d'artistes, apéros BD, lectures publiques) dans différents lieux culturels partenaires sur le territoire communautaire (théâtre, cinéma, musées, etc....)
- de grands débats sur diverses thématiques tels que la démocratie, l'Europe, le monde du polar...
- des grands entretiens (Antoine Gallimard, Alain Juppé et Michel Rocard, Malek Chebel...)
- des lectures/performances

L'association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine qui porte ce projet, s'attache à promouvoir, à travers cette manifestation, l'image de l'agglomération bordelaise en apportant un soin particulier au plan de communication de cet évènement par les moyens de la presse écrite, des radios et télévisions, par l'Internet et par une campagne ciblée sur le réseau de transports en commun bus et tramway.

Notre établissement public qui soutient cette manifestation depuis 1992, a été sollicité pour reconduire son aide financière à même hauteur qu'en 2010, soit 214 110 €, à l'association Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T s'élevant à 624 910 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Prestation de services	122 000	Etat	62 500
Achats	9 000	CRA	91 000
Services extérieurs	248 410	CG33	9 500
Autres services extérieurs	24 000	CUB	214 110
Salaires	97 000	Ville de Bordeaux	183 000
Publicité	97 500	CNASEA	10 800
Déplacements	6 000	Produits de gestion courante	50 000
Impôts et taxes	6 000	Ressources diverses	4 000
Charges de gestion	5 000		
Charges financières	6 000		
Dotations amortissements	4 000		
TOTAL	624 910		624 910
<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>32 000</i>	<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>32 000</i>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation,

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention de 214 110€ à l'association les Escales Littéraires Bordeaux Aquitaine pour l'organisation de l'Escale du Livre du 29 mars au 3 avril 2011,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le groupe des élus Communistes et apparentés ainsi que les élus communautaires membres de cet organisme ne prennent pas part au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 AVRIL 2011

PUBLIÉ LE : 14 AVRIL 2011

Mmeme FRANÇOISE CARTRON